

# Terre de commerces

est la 1<sup>ère</sup> fédération des Commerces et services de Proximité des Bouches-du-Rhône.

Terre de Commerces porte la voix des Commerçants dans les Médias, au sein des institutions paritaires, et auprès des collectivités locales.

Terre de Commerces s'engage pour représenter les commerçants et défendre leurs intérêts dans leur quotidien.



# MUNICIPALES 2008 : Ce que veulent les commerçants



## PAC 13

Projet - Action - Commerce

### POUR UN VRAI CONTRAT D'OBJECTIF ENTRE LES COMMERÇANTS ET LEURS ÉLUS MUNICIPAUX

Aujourd'hui les commerces constituent le cœur économique vivant de nos villes qu'ils contribuent à animer, à faire rayonner.

Les commerces ont un vrai pouvoir d'attractivité, une capacité à créer la vie des quartiers à leur donner une âme. Ils participent à la sécurité dans les centres villes, influent sur l'attachement des citoyens à leur territoire communal.

Les commerces sont une force économique et sociale sans pareil dans les Bouches-du-Rhône avec plus de 30 000 entreprises.

Aujourd'hui, à l'occasion des élections municipales «*Terre de commerces*» qui fédère plus de 21 associations de commerçants et 3 000 adhérents, propose à chaque candidat aux élections municipales de 2008 de sceller un partenariat d'avenir avec tous les commerçants résidant sur les 36 communes des Bouches-du-Rhône.

En signant le PAC 13, chaque candidat s'engage en tant que futur élu à mettre en œuvre, par le respect de 13 engagements, une vraie politique de proximité et de développement économique vis-à-vis des commerçants.

## Méthodologie

Les commerçants du département se sont constitués en 6 commissions de travail à :

- Marseille
- Istres
- Aix en Provence
- Salon de Provence
- Aubagne
- Martigues.

A l'intérieur de ces commissions représentatives de la diversité du commerce (petits et gros commerces, métiers de bouche, accessoire de la personne, ameublement etc ...), chaque commerçant a pu exprimer ses idées et ses souhaits pour le commerce de demain.

Un travail de terrain a été effectué, grâce aux 21 associations adhérentes de *Terre de commerces*. Les Présidents d'association ont pu consulter leurs adhérents et ainsi contribuer activement au recensement des besoins.

Ces idées ont été synthétisées en 13 points, 13 engagements, 13 actions pour une commerce de proximité plus compétitif, plus serein, plus prospère.

Contact : Clotilde Lemoine – 06 87 09 15 63

## Terre de commerces

16, Place du Général de Gaulle - 13231 Marseille cedex 01

Tél : 04 88 66 88 68 - Fax : 04 88 66 88 69  
federation@terredecommerces.com

Retrouvez plus d'informations sur nos actions sur :  
[www.terredecommerces.com](http://www.terredecommerces.com)



*Moi, .....  
candidat aux élections municipales de 2008,  
je m'engage avec mon équipe  
pendant toute la durée de mon mandat à :*

- 1 Nommer un **manager de centre ville** indépendant sous contrat privé dont la mission, à l'instar de celle d'un directeur de centre commercial ou de galerie marchande, serait de coordonner les actions collectives de promotion, d'animation des centres ville et de faire respecter les règles communes de la vie des commerces.
- 2 Mettre en place une **politique de sécurité efficace** en rétablissant l'autorité d'une police municipale de proximité, en développant l'installation de caméras de surveillance (et leur exploitation), en instaurant des procédures de plainte simplifiée ainsi qu'un numéro d'urgence spécifique aux commerçants.
- 3 Faire de la **propreté de la ville un objectif majeur** de ma mandature et y attribuer les moyens et la volonté politique indispensable à sa réalisation.
- 4 Mettre en place un **mode de concertation actif des commerçants via leurs principales fédérations** avant de prendre toute décision qui pourrait avoir un impact direct ou indirect sur l'activité des commerces, que ce soit en matière de grands travaux, de plan de circulation, de politique de transports en commun.
- 5 Créer au sein de la municipalité un « **guichet unique commerce** »  
Vraie ressource opérationnelle au service du commerce de proximité ayant capacité à centraliser l'information et à traiter globalement les relations avec les associations de commerçants.
- 6 Favoriser l'émergence d'une vraie **stratégie d'implantation commerciale** en créant la complémentarité des enseignes et des pôles de spécialisation par rue ou quartier (*utiliser l'article 58 de la loi Dutreil : possibilité de préempter les baux commerciaux*).
- 7 **Traiter sans différence les commerçants** dans l'application de la législation, sans discrimination géographique ou d'activité ou d'enseigne et prévoir une obligation de quota de petits commerces dans les centres commerciaux.

- 8 **Instaurer et faire respecter une charte de qualité commerce**, pour chaque nouveau commerce : Véritable engagement dans les domaines de l'accueil de la clientèle, des règles commerciales, de propreté et des horaires d'ouvertures.
- 9 Considérer les **associations de commerçants** et leur représentants comme de **vrais interlocuteurs légitimes** de proximité, appuyer et soutenir leurs actions en leur donnant des moyens de fonctionner le cas échéant par la mise à disposition de personnel et de matériels de la municipalité.
- 10 Organiser chaque année un **événement festif, sportif ou culturel** dont les commerçants seraient des partenaires actifs et responsables. (*ex : Fête Bleue, Marseille Capitale européenne de la Culture, ...*)
- 11 Développer un **plan de stationnement et de circulation efficace** afin de créer des relais grâce aux transports en commun entre des parkings - à faible coût - de périphérie et nos centres ville.
- 12 Créer un véritable **site internet du commerce en ville** destiné à mettre en réseau tous les commerçants et leurs clients et faciliter à ces derniers l'accès à l'information sur toutes les potentialités du « shopping » mais aussi sur les modalités de transports et de stationnement.
- 13 Réaliser une vraie stratégie commerciale d'**accueil des touristes** en mettant à la disposition des visiteurs des parcours commerciaux préférentiels, en favorisant l'harmonisation des heures d'ouverture, en incitant à la mise en place de nocturnes, en développant des actions de communication a cet effet.

Fait à Marseille le .....  
En deux exemplaires

Le candidat

.....  
Signature

Le Président de « Terre de Commerces »

**Thomas Chavane**

Signature

